



BUDGET 2012-2013  
COMMUNIQUÉ N°14

## BUDGET 2012-2013

### **Des investissements importants pour la culture et les activités sportives**

**Québec, le 20 mars 2012** – « Le secteur culturel est un maillon important de l'économie québécoise. Son dynamisme s'exprime dans de multiples domaines. De plus, plusieurs entreprises culturelles québécoises se déploient à l'étranger. Le gouvernement est fier du rayonnement culturel de ses artistes », a déclaré aujourd'hui le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, à l'occasion du dépôt du budget 2012-2013 du gouvernement du Québec.

#### **Miser sur notre culture**

« Pour favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission de notre patrimoine, le gouvernement allouera une enveloppe additionnelle de 60 millions de dollars pour les huit prochaines années au Fonds du patrimoine culturel québécois. Depuis sa création en 2006-2007, ce fonds a permis de contribuer au financement de plus de 400 projets pour des investissements totalisant plus de 160 millions de dollars, en incluant la contribution des partenaires », a annoncé le ministre.

« Les sommes additionnelles permettront, notamment, de soutenir financièrement un plus grand nombre de municipalités et de MRC afin de mettre davantage en valeur le patrimoine bâti du Québec. À titre d'exemple, pensons à la restauration du Moulin des Augustines de la ville de Québec. De plus, les institutions muséales auront accès à des ressources accrues pour renouveler et réaliser de nouvelles expositions permanentes », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, un montant de 11 millions de dollars sera consacré au rayonnement des institutions muséales dans toutes les régions du Québec. De plus, le Conseil des arts et des lettres du Québec bénéficiera de ressources additionnelles de 4,5 millions de dollars sur trois ans afin, principalement, de soutenir le secteur de la danse professionnelle, qui est déjà mondialement reconnu.

Le gouvernement appuiera également la diffusion de produits numériques culturels québécois. Un montant de 20 millions de dollars sur les cinq prochains exercices est prévu pour la mise en œuvre de la stratégie numérique de la culture.

Enfin, le ministre a rappelé qu'en 2017, Montréal fêtera son 375<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Un legs de 125 millions de dollars lui sera offert pour souligner cet événement. En outre, dans l'optique de diversifier et de bonifier l'offre culturelle de la capitale nationale, le gouvernement investira jusqu'à 30 millions de dollars dans le Théâtre Le Diamant à Québec.

### **Soutenir l'activité sportive**

« Les bienfaits des activités sportives et des loisirs dépassent largement le bien-être qu'ils apportent à leurs amateurs. La pratique des activités sportives et des loisirs est un important facteur contributif à la cohésion sociale et à l'amélioration de l'état de santé global de la population. Le gouvernement reconnaît ces bienfaits en investissant dans le développement des installations sportives et récréatives et en appuyant financièrement les organismes qui promeuvent et encadrent la pratique de sports et de loisirs », a affirmé le ministre.

Il a annoncé que Placements Sports, un programme d'appariement des dons privés destiné aux fédérations sportives, sera créé. Ce programme leur permettra de stabiliser leurs revenus à long terme et de gagner en autonomie. Les fédérations sportives bénéficieront ainsi de revenus additionnels pouvant atteindre 5 millions de dollars annuellement.

De plus, le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique disposera d'une enveloppe additionnelle de 50 millions de dollars afin de financer de nouveaux projets comme des patinoires extérieures, des piscines et des terrains de tennis.

« Le gouvernement souhaite encourager les athlètes ayant une déficience de l'ensemble du Québec à participer à un événement sportif provincial. C'est dans cet esprit que nous apporterons une contribution de 500 000 \$ par année au cours des trois prochaines années à l'organisme AlterGo, qui soutient activement l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience par l'abolition des obstacles d'accès au loisir », a conclu le ministre.

- 30 -

**Source :** Cabinet du ministre des Finances, ministre du Revenu  
et ministre responsable de la région de Montréal  
Catherine Poulin  
Directrice de la communication  
418 643-5270  
514 873-5363